

Société // **Wikigender pour l'égalité**



Depuis décembre, le site anglo-phonique Wikigender est disponible en français. Il s'agit d'un site collaboratif entièrement dédié aux questions de genre. Développé par l'OCDE (l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques), il doit aider

à promouvoir les droits des femmes et à lutter contre les stéréotypes. On trouve ainsi des statistiques liées au genre, des fiches par pays, des articles thématiques sur le bien-être, la santé, l'autonomisation économique, l'éducation, les violences contre les femmes ainsi que des espaces de discussion entre les membres.

www.wikigender.org/fr

Société // **Graines d'espoir**

Ne pas subir les pressions du racisme, du patriarcat et du capitalisme en offrant d'autres possibles, tel est le message qu'a voulu diffuser le CIEP, en partenariat avec PAC et le CAL. Les trois mouvements ont ainsi créé une brochure et un clip afin de montrer quelles actions les citoyens pouvaient mettre en place pour qu'une autre société plus égalitaire naisse. Cela passe par la culture, les marches exploratoires de femmes, les Repair Cafés, la création d'un journal indépendant, l'apprentissage de l'agriculture, l'échange de services...



"Semons des possibles" du CIEP : outils disponibles sur www.ciep.be

Droits // **Une aide disponible au CPAS**

Ce n'est pas parce qu'on est exclu des allocations de chômage qu'on n'a plus droit à aucune aide financière, même si on est cohabitant, insiste le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Ainsi qu'*axelle* le décryptait le mois dernier ("Du chômage au CPAS : la disparition des exclues", pages 16-18 du numéro de janvier), de nombreuses personnes ne font pas jouer leurs droits alors qu'elles pourraient recevoir une aide pour certaines de leurs factures par exemple. Le Réseau démonte les idées reçues dans une petite brochure reprenant les droits des exclus du chômage.

"À toutes personnes au chômage, exclues ou pas du chômage, dois-je aller, puis-je aller au CPAS ? Oui", disponible sur www.rwlp.be/images/PUBLICATIONS/Microsoft_Word__Brochure_CPAS_corrige_e__logos.pdf

Logement // **Lutter contre la discrimination**



"Tu ne vas quand même pas louer ton appartement à des Blacks ! Ils vont tout saccager après deux semaines !" Voilà une phrase entendue à la sortie d'un tram... La discrimination dans la recherche d'un logement est punie par la loi mais persiste. D'où l'idée d'une brochure sur ce sujet,

réalisée par le Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la ministre bruxelloise du Logement, Céline Fremault (cdH). Les discriminations peuvent se faire sur base de la couleur de peau, de la religion mais aussi du handicap ou des revenus. Ainsi, une étude menée par l'Université de Gand démontrait que les personnes souffrant d'un handicap ou touchant le revenu d'intégration sociale rencontraient plus de difficultés pour trouver un appartement sur le marché locatif privé. Saviez-vous que le propriétaire qui est reconnu coupable d'une discrimination peut payer des dommages et intérêts forfaitaires d'un montant de 650 à 1.300 euros ? Cette brochure reprend ainsi les droits et les devoirs de chacun.

"La discrimination au logement. Informations aux locataires, propriétaires et professionnels du secteur", du Centre interfédéral pour l'égalité des chances, disponible sur www.diversite.be

Vanessa Lhuillier